L'AMI DU PEUPLE

Le seul hebdomadaire de langue française de la région de Sudbury

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" - Racine

VOL. XVI — NO 31 | Sudbury, Ont. le 9 janvier, 1958 | le numéro: 7 sous

M. MARCEL TRUDEL A SUDBURY

L'Université de Sudbury recevra bientôt un historien de marque en la personne de M. Marcel Trudel, professeur titulaire d'histoire du Canada à l'Université Laval de Québec.

Monsieur Trudel, qui est Docteur ès Lettres, membre de l'Académie canadienne-française, est un auteur réputé: il a déjà à son crédit une douzaine de volumes sur l'histoire canadienne.

M. Trudel donnera une série de 20 cours sur la civilisation canadienne-française, du 13 au 25 janvier, aux étudiants de l'Université de Sudbury. Il prononcera aussi une causerie devant les membres de la Société Historique du Nouvel-Ontario.

La guerre s'amorce en Ontario contre la publicité donnée aux spiritueux

Le premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost, s'est dit prêt à rencontrer les chefs du mouvement de tempérance et les représentants de l'Eglise unie pour discuter les annonces de spiritueux dans la province.

Le rév. James R. Mutchmor, secrétaire de la comission d'évangélisme et de service social de l'Eglise unie, a fait parvenir à M. Frost, un télégramme citant les objections de son Eglise et des chefs de la tempérance à l'usage de "fictions juridiques" pour éviter les règlements provinciaux concernant la publicité des spiritueux.

Le Dr Mutchmor demandait aussi de rencontrer des délégations de l'Eglise et des chefs de la tempérance le ou après le 15 janvier.

Nous avons demandé à MM. Rhéal Belisle, M.P.P. pour le Nickel Belt et Gerry Monaghan, M.P.P. pour Sudbury s'ils avaient été approchés à ce sujet par des organisations ou institutions locales. On nous a répondu dans la négative. Le problème ne semble pas piquer la curiosité de nos gens plus qu'à l'ordinaire.

Une élection bientôt

Le premier ministre Diefenbaker n'a pris aucun engagement après la troisième semaine de février. Ce fait a fait naître les conjectures qu'il veut être libre en cas d'une élection hâtive possible.

Sauf pour le 9 mai, alors qu'il assistera à une cérémonie à l'Université de la Saskatchewan, son dernier engagement est prévu pour le 17 février alors qu'il prendra la parole au Congrès canadien de l'éducation à Ottawa.

Les observateurs y voient deux possibilités: que M. Diefenbaker annoncera une élection hâtive ou qu'il préfère ne pas trop charger son agenda au cas ou son gouvernement minoritaire serait renversé par les forces majoritaires de l'opposition.

Jusqu'ici l'opposition libérale a appuyé le gouvernement aux Communes, mais on ne prévoit pas que cette politique se poursuivra indéfiniment une fois que le nouveau leader libéral aura été choisi le 16 janvier.

25e ANNIVERSAIRE de la CHORALE STE-ANNE

M. Maurice Gravelle est Maître de Chapelle à la Paroisse depuis près de 15 ans

Dimanche soir dernier, un banquet à l'hôtel Cassio réunissait tous les membres de la chorale Ste-Anne à l'occasion de leur souper annuel. Mais cette année, la réunion avait un cachet tout particulier parce qu'elle fêtait le 25e anniversaire de la fondation du groupe en tant que Chorale.

En effet, c'est en 1933, sous la direction du regretté Dr. R. Tanguay que le groupe de chantres de la paroisse prit le nom de **Chorale Ste-Anne**. Nous savons que c'est sous la direction du Dr. Tanguay que cette chorale remporta un vif succès au Théâtre Capitol avec les "**7 paroles du Christ**". Ont suivi M. Tanguay au podium, MM. Victor Vachon, Roland Groulx et Maurice Gravelle.

Sous la direction de M. Gravelle, la chorale remporta plusieurs trophés aux festivals de musique qui ont lieu à Sudbury et a même obtenu une note de 96% pour groupe chorale. Depuis plusieurs années la Chorale Ste-Anne est l'invitée des postes CHNO et CKSO à l'occasion de la Noël et depuis l'arrivée de la télévision à Sudbury, ce groupe exécute tous les ans un répertoire de chants de Noël. Parmi la musique interprétée se trouve des compositeurs comme: Palestrina, Nibelle, Schmidt etc. . . A la messe de minuit de Noël dernier la chorale a exécuté la messe de Charles Gounod en do naturel.

M. Gravelle nous apprend qu'afin de fêter plus dignement cet anniversaire, la Chorale se propose de présenter cette année un concert au High School de Sudbury, en avril ou juin.

Au banquet de samedi dernier, plusieurs personalités ont pris la parole. M. Rhéal Beauchamp, président du groupe agissait comme maître de cérémonie. Le Rév. Père G. Dallaire s.j. représentait le curé de Ste-Anne, le Père Legault s.j. retenu à l'hôpital par maladie. Il adressa au groupe les voeux de succès, d'encouragement et de félicitations du Père Curé et de la paroisse. Le Rév. Père A. Dupas s.j. se faisait le porte-parole du recteur de l'Université de Sudbury pour présenter à la Chorale ses meilleurs voeux pour le Nouvel An. Maurice Gravelle, maitre de chapelle fit un court compte-rendu des activités de la chorale dans le passé et ce qu'elle se propose de faire. C'est alors que M. Gravelle parla du concert projeté pour ce printemps. Comme mot de la fin, le Rév. Père E. Mongeau s.j., aumônier de la chorale adressa quelques mots sur un recrutement possible de membres pour cette année ainsi que de la nécessité pour la Chorale Ste-Anne de refaire ses cadres conforme aux règlements établis. La Chorale Ste-Anne est un groupe mixte qui compte aujourd'hui 50 membres.

R. P. Eugène Mongeau, s.j.
Aumônier
Chorale Ste-Anne

M. Maurice Gravelle
Maître de Chapelle
Eglise Ste-Anne

CONVENTION LIBERALE A LA TV

Mardi, le 14 janvier
8:00 - 9 p.m.
Mercredi, le 15 janvier
2:30 - 4:00 p.m.
7:30 - 8:30 p.m.
jeudi, le 16 janvier
9:00 - 10:00 p.m.

CKSO - TV | CANAL 5

RECAPITULONS

Janvier 14:
le Dr Albert Schweitzer est né - 1875.

Janv. 16 - 18:
Concours pour le championnat canadien du patinage de fantaisie - Ottawa.

LAQUELLE SERA COURONNEE LE 12 JANVIER?

En marge d'une campagne de recrutement au Centre des Jeunes de Sudbury, ces trois jeunes filles se sont porté candidates au titre de **Reine du Centre. A** gauche: **Mlle Pauline Dalcourt**, secrétaire, de 25 avenue Léon; au centre, **Mlle Es-** **telle Chénier**, étudiante, de 128 Riverside Drive; à droite, **Mlle Lucille Pefras**, **institutrice, de 171 rue Gilman.**

A la Société St-Jean Baptiste [illegible] **dbury**

CONVOCATION

L'assemblée annuelle de cette **Société** se tiendra **lundi le 13 janvier** à 8 hres p.m. à la salle de l'hôtel Frontenac.

Le programme comprendra:

1) un raport des activités de '57.
2) discussion sur les moyens à prendre pour raviver l'intérêt des gens pour la **Société**.
3) organisation d'une campagne de recrutement pour 1958.
4) élection d'un nouvel exécutif.

On est prié de noter que le comité de nomination présentera aux membres présents un exécutif nominal pour fin de ratification. Il est entendu que les membres peuvent rejeter les candidats présentés et en suggèrer d'autres.

On demande à tous les membres actuels et à tous les canadiens-français de Sudbury, désireux de joindre les rangs de notre **Société** nationale d'assister à cette assemblée annuelle du 13 janvier.

"NOS ELEVES AU MICRO"

Chaque samedi matin, à 11.30, au poste **CFBR**, a lieu la nouvelle émission: "**Nos élèves au micro**", réalisée par les élèves du Collège Sacré-Coeur et de l'Université de Sudbury. Ce programme a pour but de nous faire connaître les activités intellectuelles, artistiques, sportives, et autres, de nos étudiants du Collège et de l'Université. Soyons à l'écoute dès samedi prochain, à CFBR, pour entendre la troisième émission de "**Nos élèves au micro**".

La Sainte Famille

S'il est une fête liturgique qui devrait tenir au coeur de tous les parents chrétiens et de leurs enfants, c'est bien cette consolante fête de la Sainte-Famille. Particulièrement en notre époque, où toute la force de la propagande technique a été dirigée contre le sanctuaire sacré de la famille, il faut un immense sursaut de toute la chrétienté pour que ce ne soit pas la famille qui soit victime des techniques de diffusion, mais bien que ce soit elle, qui force ces techniques à se spiritualiser, à être des porteuses de lumière et de vérité . . .

Aujourd'hui, le père est à son club, souvent six soirs sur sept, chaque semaine; la mère n'a pas assez de jours et de soirs pour courir tous les bridges, les réunions mondaines . . . Le grand fils est parti avec une jeune fille, n'importe où! Sait-on où, à quoi bon? La grande fille s'étourdit, de son côté, dans les claquements de jazz, ou d'autres déhanchements . . . Et la maison est affreusement vide . . . Aujourd'hui, on vit au dehors, on mange, au dehors . . . Le foyer a perdu son caractère de cénacle sacré . . .

Et pourtant, et pourtant . . . La TV est arrivée, que d'aucuns ont voulu bouder comme une nouvelle occasion de dispersion, de corruption, de risques moraux. Et il y a du vrai dans tout cela. Mais soyons réalistes, avant tout. J'ai toujours pensé et dit que la TV allait ramener au foyer bien des gens qui n'y vivaient plus. Nous entrons dans un nouveau cycle de l'histoire . . . Mais c'est à nous, chrétiens, à nous, baptisés, de faire en sorte que la TV au lieu de désunir les familles, les regroupe . . . Et qu'elle ait pleine conscience de ses richesses, de ses possibilités inouïes, comme de ses dangers . . . Il suffit que les responsables aient une solide formation chrétienne, et qu'ils s'inspiront en tout des directives magistrales de Pie XII dans sa fameuse Lettre Encyclique sur le cinéma, la Radio et la TV. Lorsque des ministres protestants se sont réunis, récemment, en Allemagne, pour affirmer que Pie XII est LA CONSCIENCE DU MONDE, et qu'ils désirent un rapprochement avec Rome et l'Eglise catholique, nous serions bien nigauds, nous catholiques, de sacrifier toutes nos richesses spirituelles pour un plat de lentilles . . .

Le culte fervent de la Sainte-Famille nous rapprendra les grandes leçons humaines de Jésus, de Marie et de Joseph, les vertus simples de tous les jours, qui sont la vraie grandeur d'une famille et d'une nation, le signe sans équivoque de l'équilibre. Pourquoi le Verbe fait chair a-t-Il voulu venir vivre avec nous, au milieu de nous, comme l'un de nous, pendant trente-trois ans, sinon pour nous indiquer la Voie, la Vérité et la Vie, pour nous donner un exemple vivant de ce que nous devrions tous tâcher d'être . . .

Et Il a choisi un foyer poury cacher trente ans de sa vie terrestre, ne gardant que 3 ans pour son apostolat. C'était pour encourager tous les pères et mères de famille du monde, et tous les enfants, à respecter la loi du Seigneur, les commandements de Dieu et de l'Eglise . . . qu'Il allait fonder, comme un complément, une plénitude de l'ancienne loi hébraïque . . . Jésus est venu nous enseigner surtout L'AMOUR . . . L'ancienne Loi parlait surtout de justice; le Christ constitue son Eglise sur L'AMOUR . . . Jésus, Marie, Joseph, enseignez-nous les vraies grandeurs qui ne sont pas babioles, colifichets, de deux sous, mais l'idéal de perfection, pour chacun, selon son devoir d'état.

ROGER BRIEN, Président du Centre Marial Canadien, Nicolet, P.Q.

Roger est d'une belle galanterie

Roger, c'est un dinosaure de Radio-Canada; il joue à la télévision. Il est supposé être âgé d'un million d'années, mais des hommes de la moitié de son âge seraient contents de sa popularité auprès des demoiselles. Cette situation présente un problème au constable, puisque le dinosaure ne fait que protéger deux femmes des cavernes, ses compagnes dans un programme de télévision. Un technicien le commande à distance.

SUR LES ONDES DE

CFBR Sudbury 550

Samedi, 11 janvier

7:58 Ouverture
8:00 Nouvelles
8:10 Chronique Sportive
8:15 Vive la Vie
9:00 Radio-Journal
9:05 La Famille Soucy
9:30 Tante Lucille
10:00 Nouvelles
10:05 Le Maraudeur
10:30 Succès de la Semaine
11:00 Le Coin des Pères
11:30 Nos élèves au micro
12:00 Etablissement Rural
12:15 Nouvelles
12:25 Intermède
12:30 Le Réveil Rural
1:00 Radio-Journal
1:10 Nouvelles Locales
1:15 A votre Santé
1:30 Chansons des 4
2:30 Centre des Jeunes
3:00 Nouvelles
3:05 Aimé Barelli
3:30 Jacques Hélian
4:00 Canada au Travail
4:15 Radio Sacré-Coeur
4:30 Variétés du Samedi
5:00 Fermeture

Dimanche, 12 janvier

7:58 Ouverture
8:00 Nouvelles
8.05 L'Heure de la Valse
9:00 Messe (Collège du S.C.)
10:00 Chansons Souvenirs
10:30 Petit Concert Dominical
11:00 Variétés
11:30 Chansons Canadiennes
12:00 Le Monde Parle au Canada
12:30 L'Heure de St-François
12:45 Actualités de la Semaine
1:00 Radio-Journal
1:05 Métropolitan Opéra
4:30 Sérénade
5:00 Fermeture - O Canada

Lundi, 13 janvier

7:58 Ouverture
8:00 Nouvelles
8:10 La Chronique Sportive
8:15 Vive la Vie
9:00 Nouvelles
9:05 Comptoir du Disque
9.30 Au Dictionnaire Insolite
10:00 Fémina
10:15 Le Rodéo Musical
10:45 Je Vous ai Tant Aimé
11:00 Nouvelles Régionales
11:05 Le Bal à Jojo
11:25 Bon à Connaître
11:30 La Clinique du Coeur
11:45 Musique en Dinant
12:15 Nouvelles
12:25 Intermède
12:31 Le Réveil Rural
12:45 Un homme et son péché
1:00 Radio-Journal
1:10 Nouvelles Locales
1:15 Paris Chante
2:00 Les Visages de l'Amour
2:15 Ritournelles
2:30 D'un Jour à l'Autre
3:00 Nouvelles
3:05 Le Club 550
4:00 A Bout D'Souffle
4:15 Radio Sacré-Coeur
4:30 Les Succès de l'Heure
5:00 Fin des Emissions

Mardi, 14 janvier

7:58 Ouverture
8:00 Nouvelles
8:10 La Chronique Sportive
8:15 Vive la Vie
9:00 Nouvelles
9:05 Comptoir du Disque
9.30 Au Dictionnaire Insolite
10:00 Fémina
10:15 Le Rodéo Musical
10:45 Je Vous ai Tant Aimé
11:00 Nouvelles Régionales
11:05 Le Bal à Jojo
11:25 Bon à Connaître
11:30 La Clinique du Coeur
11:45 Musique en Dinant
12:15 Nouvelles
12:25 Intermède
12:31 Le Réveil Rural
12:45 Un homme et son péché
1:00 Radio-Journal
1:10 Nouvelles Locales
1:15 Paris Chante
2:00 Les Visages de l'Amour
2:15 Ritournelles
2:30 D'un Jour à l'Autre
3:00 Nouvelles
3:05 Le Club 550
4:00 A Bout D'Souffle
4:15 Radio Sacré-Coeur
4:30 Les Succès de l'Heure
5:00 Fin des Emissions

Mercredi, 15 janvier

7:58 Ouverture
8:00 Nouvelles
8:10 La Chronique Sportive
8:15 Vive la Vie
9:00 Nouvelles
9:05 Comptoir du Disque
9.30 Au Dictionnaire Insolite
10:00 Fémina
10:15 Le Rodéo Musical
10:45 Je Vous ai Tant Aimé
11:00 Nouvelles Régionales
11:05 Le Bal à Jojo
11:25 Bon à Connaître
11:30 La Clinique du Coeur
11:45 Musique en Dinant
12:15 Nouvelles
12:25 Intermède
12:31 Le Réveil Rural
12:45 Un homme et son péché
1:00 Radio-Journal
1:10 Nouvelles Locales
1:15 Paris Chante
2:00 Les Visages de l'Amour
2:15 Ritournelles
2:30 D'un Jour à l'Autre
3:00 Nouvelles
3:05 Le Club 550
4:00 A Bout D'Souffle
4:15 Radio Sacré-Coeur
4:30 Les Succès de l'Heure
5:00 Fin des Emissions

Jeudi, 16 janvier

7:58 Ouverture
8:00 Nouvelles
8:10 La Chronique Sportive
8:15 Vive la Vie
9:00 Nouvelles
9:05 Comptoir du Disque
9.30 Au Dictionnaire Insolite
10:00 Fémina
10:15 Le Rodéo Musical
10:45 Je Vous ai Tant Aimé
11:00 Nouvelles Régionales
11:05 Le Bal à Jojo
11:25 Bon à Connaître
11:30 La Clinique du Coeur
11:45 Musique en Dinant
12:15 Nouvelles
12:25 Intermède
12:31 Le Réveil Rural
12:45 Un homme et son péché
1:00 Radio-Journal
1:10 Nouvelles Locales
1:15 Paris Chanté
2:00 Les Visages de l'Amour
2:15 Ritournelles
2:30 D'un Jour à l'Autre
3:00 Nouvelles.
3:05 Le Club 550
4:00 A Bout D'Souffle
4:15 Radio Sacré-Coeur
4:30 Les Succès de l'Heure
5:00 Fin des Emissions.

Vendredi, 17 janvier

7:58 Ouverture
8:00 Nouvelles
8:10 La Chronique Sportive
8:15 Vive la Vie
9:00 Nouvelles
9:05 Comptoir du Disque
9.30 Au Dictionnaire Insolite
10:00 Fémina
10:15 Le Rodéo Musical
10:45 Je Vous ai Tant Aimé
11:00 Nouvelles Régionales
11:05 Le Bal à Jojo
11:25 Bon à Connaître
11:30 La Clinique du Coeur
11:45 Musique en Dinant
12:15 Nouvelles
12:25 Intermède
12:31 Le Réveil Rural
12:45 Un homme et son péché
1:00 Radio-Journal
1:10 Nouvelles Locales
1:15 Paris Chante
2:00 Les Visages de l'Amour
2:15 Ritournelles
2:30 D'un Jour à l'Autre
3:00 Nouvelles
3:05 Le Club 550
4:00 A Bout D'Souffle
4:15 Radio Sacré-Coeur
4:30 Les Succès de l'Heure
5:00 Fin des Emissions.

Salon de Barbier
ISAIE
(Isaie Bédard, prop.)
7 barbiers
à votre disposition
57½ Cedar — Sudbury

HUBERT

J'essaie de mettre à la poste, pour ma tante Clara, ce satané gâteau aux fruits.

Ecoles Séparées Bilingues de Sudbury

COMMISSION SCOLAIRE
Président
J. Armand Lapalme
Comité de finance
Charles MacMillan
Comité du personnel
Léon Lalonde
Comité d'immeuble
Philias Barbeau
Commissaires
Frank Papineau
D'Arcy Mulligan
Secrétaire
J. Henri Lacasse
INSPECTORAT
Rolland Lalonde

PERSONNEL ENSEIGNANT
Directrice générale
Mère Sainte-Cécilia, s.g.c.
Directeur de musique
Lucien Gervais
Assistante en musique
Suzanne Blais
Assistante-principale
St-Joseph et Nolin
Mme Lucile Chassé

ECOLE CENTRALE
principale
Mère Jeanne-Mance s.g.c.
1e année
Mère Ste-Ghislaine s.g.c.
Mme Florence Laplante
2e année
Mlle Winifred Lemieux
Mlle Monique Charette
3e année
Mme Rolande Hillman
3e et 4e année
Mlle Jeannette Bastien
4e année
Mlle Gabrielle Fortin
5e année
Mme Simone Gravelle
5e et 6e année
Mlle Yvette Sauvé
M. Léon Barbeau
6e année
Mlle Marianne Lanthier
7e année
Mlle Yvonne Pilon
8e année
M. Glenn Dennie
Mme Alma Gougeon
Classe auxiliaire
Mme Yvonne Laronde

ECOLE ASSOMPTION
principale
Mère Marie-Antoinette, s.g.c.
1e année
Mme Simone Taillefer
Mlle Lorette Raymond
2e année
Mlle Juliette Ménard
Mlle Lucienne Raymond
3e année
Mme Ursule Lagacé
Mme Cécile Methé
4e année
Mme Lorette Blais
5e année
Mlle Lucile Dionne
Mme Irène Filion
6e année
Mlle Monique Lalonde
6e et 7e année
Mme Ursule Meilleur
Mlle Jocelyne Paquette
8e année
Mère Gilles-Bernard s.g.c.
Classe de rajustement
Mme Evelyne Bertrand

Sciences Domestiques
Mère Geneviève de Paris, s.g.c.
Arts Industriels
M. Victor Roy

ECOLE NOLIN
principale
Mère Sainte-Gemma, s.g.c.
1e année
Mlle Marielle Ferland
Mlle Lorraine Barrette
2e année
Mlle Anita Rouleau
Mlle Aurore Marcotte
3e année
Mme Irène Démoré
Mme Louise Martel
4e année
Mlle Jeannine Maurice
5e année
Mlle Cécile Nault
Mme Léa Blake
6e année
Mlle Thérèse Bélanger
7e année
Mère Sainte-Gemma, s.g.c.
8e année
Mère Sainte-Catherine-de-Gênes

ECOLE SAINT-JOSEPH
principale
Mère Sainte-Claire d'Assise s.g.c.
1e année
Mme Berthe Langdon
2e année
Mlle Alma Ménard
3e année
Mlle Simone Gervais
4e année
Mlle Denise St-Georges
5e année
Mère St-Albert-le-Grands s.g.c.
6e année
Mlle Françoise Gervais
Mme Clara Roy
8e année
Mme Vitaline Blais
Classe auxiliaire
M. Gilles Allard

ECOLE SAINT-ALBERT
principale
Mère Marie-Emile, s.g.c.
1e année
Mère Thérèse-du-Rosaire, s.g.c.
2e année
Mlle France Blais
3e année
Mlle Lucile Perras
4e année
Mme Gabrielle Cholette
5e année
Mlle Marcelle Legault
6e et 7e année
Mme Jeannine LaForge
7e et 8e année
Mère Marie-Emile, s.g.c.

ECOLE SAINTE-MARIE
principale
Mère Sainte-Brigitte, s.g.c.
1e année
Mlle Aline Ménard
2e année
Mlle Juliette Armstrong
3e année
Mlle Gabrielle Vaillancourt
4e année
Mme Fernande Henry
5e et 6e année
Mère Sainte-Brigitte, s.g.c.
7e et 8e année
Mère Madelaine-du-Rédempteur

ECOLE SAINT-ALPHONSE
principale
Mère André-de-la-Croix, s.g.c.
1e et 2e année
Mlle Valma Girouard
3e et 4e année
Mère André-de-la-Croix, s.g.c.
5e et 6e année
Mlle Marie-Paule Lavallée
7e et 8e année
Mère Marie-Elzéar, s.g.c.

ECOLE SAINT-DAVID
principale
Mère Saint-Charles, s.g.c.
1e et 2e année
Mme Réjeanne Cholette
3e et 4e année
Mlle Délia Gallant
5e et 6e année
Mère Saint-Charles, s.g.c.

— Suite à la page 8 —

Message important du ministère du transport de la province d'Ontario

ONTARIO

AUTOMOBILISTES

Lorsque vous demanderez vos plaques d'enregistrement 1958 . . .

. . . vous devrez établir que vous possédez une assurance pour **RESPONSABILITE CIVILE* . . .**

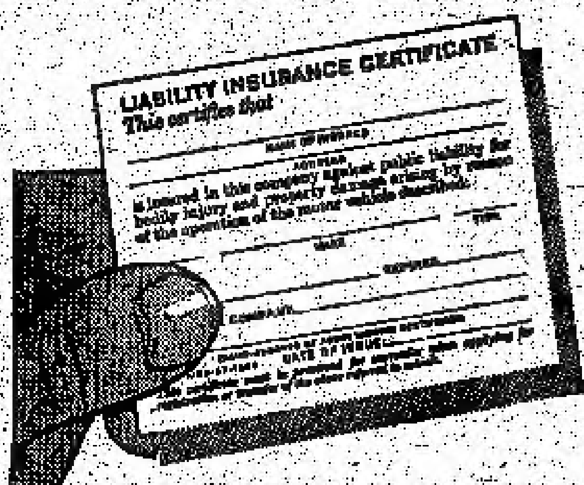

Si vous n'avez pas de certificat d'assurance-responsabilité civile, demandez-en un dès aujourd'hui à votre compagnie ou agent d'assurance.

. . . ou verser $5.00 DE PLUS

au Fonds pour jugements non exécutés

Voici pourquoi: Le paiement d'un montant supplémentaire de $5 par les automobilistes qui ne possèdent pas d'assurance-responsabilité civile a été rendu nécessaire par l'accroissement des déboursés que doit faire le Fonds de réparation pour jugements non exécutés. Ce fonds a été établi par le gouvernement pour aider les particuliers à payer les indemnités accordées par jugement comme conséquence d'accidents survenus à des véhicules non assurés. Les conducteurs de ces véhicules sont tenus de rembourser au Fonds le plein montant des indemnités.

Si vous ne possédez pas d'assurance-responsabilité civile, et que vous êtes impliqué dans un accident, vous pouvez perdre tous vos biens. Si une cour rend jugement contre vous, et que vous ne pouvez payer les dommages ni au moyen d'une assurance-responsabilité civile, ni d'une autre façon, vous pouvez être forcé de céder, en exécution du jugement, votre maison, votre automobile, vos économies et une grande partie de votre revenu futur.

*L'ASSURANCE-RESPONSABILITE CIVILE vous protège contre les obligations légales découlant d'accidents ayant causé des blessures, la mort ou des dommages aux biens d'autrui. Une police d'assurance-feu, vol ou collision n'est PAS une police d'assurance-responsabilité civile.

Le paiement supplémentaire de $5. NE REMPLACE PAS l'assurance-responsabilité civile

Consultez votre compagnie ou agent d'assurance. Veillez à ce que votre véhicule soit assuré pour la responsabilité civile.

COURONNEMENT
de la Reine du Centre des Jeunes
DIMANCHE, 12 janvier 1958

DEVENEZ MEMBRES du Centre des Jeunes

pour 1958
sous l'égide de la Reine de votre choix!

Procurez-vous votre carte de membre avant minuit le 11 janvier 1958

1 vote par carte d'étudiant de 12 ans ou plus: $1.50
2 votes par carte de travaillant de 30 ans ou moins: $2.50

(.50 sous pour l'abonnement à la Voix Ontarienne)

Hockey - Boxe - Journal - Quilles - Tennis - Musique (Hi-Fi) - Badminton - Photographie - Soirées Sociales - Jeunesses Musicales - Folklore - Imprimerie - "Hobbies" variés - Sociologie - Orientation - Lectures - Télévision

ATTENTION

A cause du manque d'espace, tous les services offerts et tous les locaux du Centre des Jeunes devront être à l'avenir réservés aux membres du Centre.

HOCKEY à l'Arena

40 Beech est
OS. 3-0182 (membres)
OS. 3-7317 (bureau)

2:30 p.m. — 12 janvier
Centre des Jeunes — Toronto
vs
Centre des Jeunes — Sudbury

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. OS. 3-0700

Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario

"L'Ami du Peuple" paraît tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm Sudbury.

L'abonnement est de $3.00 par année.

(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

Le sens des responsabilités serait-il chez-nous à la baisse?

Quel est celui d'entre nous qui accepterait de travailler d'un soleil à l'autre pour un dollar par jour? Pourtant, rares sont ceux qui n'ont pas entendu de la bouche de leur père: "Moi je l'ai fait!" Et si paradoxal que la chose puisse paraître, chacun trouvait le moyen en ce temps-là de boucler son budget familial.

La semaine de travail, qui dépassait les 60 heures au début du siècle, s'est graduellement abaissée à 54, à 40, et voilà qu'on réclame en certains milieux la semaine de 32 heures. Déduisons encore de cela les fêtes d'obligation, les congés civiques ou statutaires, les jours d'absence volontaire ou non, les semaines de vacances, et nous nous approchons davantage de la réalité.

Les jeunes QUE NOUS AVONS FORMES, au lieu de travailler par amour du métier, de l'art, de la profession qui les fait vivre, vont au bureau ou à l'usine pour attendre l'enveloppe de paye. Les jeunes ne pensent qu'à leur salaire. Un petit nombre d'adolescents seulement apportent un réel intérêt à leur travail. Quelques-uns volent leur patron, d'autres perdent du temps, arrivent en retard ou ne prêtent aucune attention aux marchandises et à l'équipement qui leur sont confiés.

L'entreprise privée, nourricière des individus et des familles de chez nous, ne peut se payer le luxe de laisser les pays étrangers lui damer le pion. Or, tant que la vente restera un anneau essentiel dans la chaîne de la production, il faudra sans cesse faire face à la concurrence de plus en plus serrée sur le marché local et mondial.

La perte du sens des responsabilités, le désintéressement de la jeunesse ouvrière à l'égard du devoir d'état, la diminution constante des heures de travail accompagnée malgré tout de la hausse des salaires, voilà autant de facteurs qui menacent d'accroître encore le déséquilibre économique actuel.

Dans un appel à la prudence et au sens des responsabilités, le Pape Pie XII déclarait tout récemment: "Les problèmes mondiaux, comme tout autre mouvement où interviennent des forces humaines plus ou moins contrôlables, ont leurs alternatives dans lesquelles ne manquent pas d'habitude les remèdes opportuns, lorsque la phase ne dépasse pas les bornes ordinaires. Mais il est des moments où ces énergies se déchainent, en provoquant des crises capables d'inspirer la plus vive inquiétude aux esprits les plus sereins. Il ne manque pas de gens qui se demandent si nous ne nous trouvons pas à présent dans un de ces moments lorsque tout équilibre menace d'être renversé, lorsque tout frein commence à apparaître insuffisant et que l'on n'entrevoit aucune autre solution que le recours aux principes éternels de fraternité et de justice, à la discrétion et à la prudence, à la conscience de la responsabilité, à l'évaluation sereine et précise des moyens et des fins, au rappel constant du compte que chacun de nous doit rendre au tribunal de Dieu et de l'Histoire".

L'amélioration du sort des travailleurs constitue à n'en pas douter une thérapeutique sociale merveilleuse dont le 20e siècle s'honore. Mais comme elle parle droit au coeur de la faiblesse humaine, encore faudrait-il ne pas dépasser le point de saturation.

Des mesures anti-inflationnistes furent aussi mises de l'avant: restrictions dans le crédit, lancement des obligations d'épargne. Tout cela cependant n'apportera que des demi-résultats à moins que les individus n'acceptent de pratiquer l'économie, de prendre davantage conscience de leurs responsabilités.

Vous aurez profit à lire:

L'AMI DU PEUPLE

Abonnez-vous sans tarder

$ 3.00 par année

L'Ami du Peuple
Casier Postal 455, Sudbury, Ontario.

Nom ....

Adresse ....

....

(Prière d'écrire lisiblement)

Les Néo-Canadiens Réussissent

En février dernier, notre éditorial contenait le paragraphe qui suit:

"Toutefois, il y en a que nous ne pourrons assimiler, ceux qui sont toujours mécontents, qui se plaignent ici comme ils l'ont fait dans les pays qu'ils ont quittés, parce que les conditions ne leur conviennent pas. De ceux-là, on peut vraiment dire: "Ils ont quitté leur pays pour son plus grand bien." Tout ce que nous pourrons faire pour les amener à nous rendre le même service serait un acte de bonté envers nous-mêmes et tous les néo-canadiens dignes de ce nom".

Ces remarques ont été relevées comme "entachées d'intolérance et manquant de charité.

Loin de nous, cette idée d'intolérance. Nous visions précisément l'effet contraire. Nous voulions seulement nous préparer à des événements inévitables, pour que nous soyons, le cas échéant, remplis non pas de rancoeur, mais de charité envers ceux qui partaient, malgré l'amertume de leurs mots d'adieu, pour que nous sachions apprécier les hautes qualité de ceux qui restent. Dans le cas des Hongrois, les difficultés étaient sérieuses: nous avons été, en fait, étonnés du succès de la grande majorité bien plus que de la faillite du petit nombre.

"SONGEONS-NOUS A CEUX QUI RESTENT?

Il y a une leçon à tirer du départ de cette poignée de réfugiés hongrois retournés dans leur pays. Eux seuls peuvent juger ce qui les attend. Mais cette incertitude leur semble préférable aux efforts qu'ils auraient à faire pour renouveler ici leur vie.

Peut-être quelques-uns, au départ, ont-ils semblé manquer de tact. D'après eux, notre pays manque de culture. Le travail est rare et peu rémunérateur. La langue pose un problème. Mais si nous nous offusquons du dépit de quelques déçus, c'est que notre épiderme est trop sensible. Rappelons-nous comment ils sont venus chez nous, désemparés qu'ils étaient après la tourmente qui a soufflé sur leur pays, tourment dont nous ne saurions mesurer l'étendue. Certains n'ont pu s'assimiler. Avec eux, nous ne saurions connaître ce commerce de l'esprit, qui est presque indispensable.

Si les tribulations, dans une société nouvelle, ont suffi à renvoyer des Hongrois à une vie qu'ils ont voulu fuir, alors ceux qui sont restés ne doivent pas trouver l'assimilation facile. Combien notre pays, en tant que nation, les a-t-il aidés? On a été généreux à Ottawa, au palier officiel. Mais quand il s'agit d'accueillir individuellement nos nouveaux compatriotes, de dépenser de notre temps et même de notre argent pour faciliter leur premier séjour chez nous, pour leur aplanir la voie comme aucun édit gouvernemental ne saurait le faire, où en sommes-nous? Notre compassion est inopérante, si elle s'arrête au débarcadère d'où ils descendent sur le sol canadien".

A l'avenir, quand nous serons tentés de dire à quelque grincheux: "Pourquoi ne pas retourner d'où tu viens .... ", nous pourrions ajouter: "... pour ne pas rendre la vie encore plus difficile à ceux de tes compatriotes qui restent". Mais, ce qui est encore plus pratique, nous pourrions adopter la suggestion déjà mise de l'avant et examiner nos consciences pour voir si notre froideur et notre indifférence n'ont pas précisément contribué à faire naître les difficultés.

Un peu de Politique

Si le CCF n'avance guère, déclarait récemment aux Communes un homme d'armes du parti, mieux, de la faction Coldwell, c'est parce que la presse canadienne appartient à des adversaires du progrès du peuple. Comme les journaux du pays sont surtout la propriété de l'entreprise privée, il faut conclure de l'algarade du député cécéefiste qu'il voudrait une presse étatisée ou, au moins, sévèrement censurée. Ce serait la fin de la liberté de la presse et, partant, la fin du privilège impérieux pour tout bon Canadien, de savoir ce qui se passe réellement. C'est cette démocratie céefiste qui prévaut précisément au Kremlin, sous le signe du communisme. Par là le CCF canadien et le régime de Moscou se rejoignent. Si les journaux canadiens écrivent assez rarement en faveur de la politique de M. Coldwell, ce n'est pas tant à cause de son empaquetage notoirement socialiste mais plutôt à cause de sa nocivité en fonction des meilleurs intérêts du pays.

VOTRE NOUVEL ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE SERA BIENTÔT IMPRIMÉ

VOTRE INSCRIPTION EST-ELLE EXACTE?

** Des inscriptions supplémentaires coûtent peu et permettront de vous atteindre plus facilement.*

POUR VOS AFFAIRES! . . . Au moyen d'inscriptions supplémentaires, donnez les noms des filiales de votre entreprise—ou ajoutez à l'inscription de votre firme votre nom et votre adresse personnelle—ou encore donnez les numéros auxquels on pourra atteindre vos principaux employés, après les heures de travail.

POUR LA MAISON . . . Les autres membres de la famille, les parents et les pensionnaires auraient intérêt à avoir leurs noms dans l'annuaire du téléphone.

Ne manquez pas de vérifier vos inscriptions dès maintenant, et pour tout changement ou addition dans la section des "pages blanches"—ou la "section classifiée"—veuillez téléphoner sans tarder à notre bureau d'affaires.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Ad. No. 53-171F-SU—3 cols. x 100 lines—1954

PROBLEMES OUVRIERS

L'assurance-chômage

PRESTATIONS ORDINAIRES ET PRESTATIONS SAISONNIERES

Quelle est la différence entre les prestations saisonnières et les prestations ordinaires, nous demande-t-on? Le Bureau de la Commission de l'assurance-chômage nous répond comme suit:

LES PRESTATIONS ORDINAIRES sont payables aux personnes qui remplissent toutes les conditions relatives aux prestations et établissent ainsi leur admissibilité aux-dites prestations qui sont payables à toute période de l'année.

LES PRESTATIONS SAISONNIERES, toutefois, sont payables durant la période du 1er décembre au milieu de mai seulement, aux personnes qui ne peuvent remplir les conditions relatives aux contributions et établissant l'admissibilité aux prestations ordinaires mais qui ont au moins 15 contributions hebdomadaires depuis la fin du mois de mars précédent ou qui ont eu une réclamation ordinaire depuis le 15 mai précédent.

LES REGLEMENTS CONCERNANT LES FEMMES MARIEES

Comme le gouvernement vient d'amender les règlements de l'assurance-chômage concernant les femmes mariées, on nous demande d'expliquer la portée de ces changements.

Auparavant, les femmes mariées qui devenaient réclamante au cours des deux premières années de leur mariage étaient sujettes à des règlements particuliers.

Depuis le 17 novembre, ces règlements ont été révoqués. Voici comment s'appliquent les nouveaux règlements quand une femme mariée quitte son emploi:

Le paiment de prestations à une femme mariée qui quitte son emploi dépendait du motif qui l'a fait quitter son emploi.

Par exemple, si elle a quitté volontairement son emploi, sans motif valable, elle peut être exclue du bénéfice des prestations pour une période s'étendant jusqu'à six semaines, mais pas davantage.

La femme enceinte

Si la femme mariée quitte volontairement son emploi en raison de son état de femme enceinte, elle serait vraisemblablement exclue jusqu'à l'expiration d'une période de 6 semaines après l'accouchement.

La raison, c'est que l'on considère qu'une femme enceinte qui quitte volontairement son emploi en raison de son état n'est pas considérée comme disponible pour travailler (pour retirer des prestations, en effet, il faut être disponible pour travailler) jusqu'à l'expiration d'une période de six semaines après l'accouchement.

Mais si, d'autre part, la femme enceinte est mise à pied (et qu'elle est encore capable et disponible) elle peut toucher des prestations, mais non pas à l'égard d'une période s'étendant au delà de la sixième semaine antérieure à l'accouchement.

Notons en passant que des prestations sont versées à un réclamant malade que s'il touchait déjà des prestations au moment où la maladie l'a frappée. Mais une personne ne peut toucher de prestations si elle perd son emploi pour cause de maladie.

VRAIMENT

Puisque la contreverse fait toujours rage quant à la justification de la grève, il ne serait peut être pas oiseux de rappeler ici, sur le grève ouvrière, le chapitre de la "Doctrine catholique" de l'abbé Boulanger, chanoine d'Arras: "La grève est légale mais, comme la guerre, est un tel fléau, entraîne toujours pour l'une des deux parties et souvent pour les deux, des maux si redoutables qu'elle n'est licite que dans des cas d'exception, par exemple si le patron a violé les clauses du contrat de travail ou s'il a imposé à ses ouvriers des conditions injustes que la nécessité les a forcés d'accepter. De toute façon, avant de déclarer la grève, ils doivent chercher à s'entendre en recourant à l'arbitrage et aux conseils d'usines, et, si la concillation n'est pas possible, ils doivent respecter chez les autres la liberté du travail et ne commettre aucun acte délictueux".

★

On sait que le gros travail organisé a un faible pour s'en prendre à la petite industrie, au commerce modeste. Ainsi l'Union internationale des Charroyeurs (TIU) avait forcé de se joindre à ses membres un camionneur de Vancouver qui possédait quatre camions et en chauffait un lui-même. Ce type, Henry Therein, avait perdu beaucoup de travail à cause du piquetage, par l'Union, des entreprises avec lesquelles il avait des contrats. Les tribunaux de la Colombie britannique viennent de maintenir les prétentions de Thérein à l'effet qu'il était un employeur qui ne pouvait faire partie de l'Union. Celle-ci à été condamnée à verser $2,500 en dommages-intérêts à Therein et, en sus, à lui rembourser les argents perdus lorsqu'incapacité, par les menées de l'Union, de remplir certains contrats de roulage.

Côte à côte, comme des sardines, ces trois navires de guerre canadiens, chasseurs de sous-marins, ont fait une visite de cinq jours à Stockholm, en Suède. Il s'agissait d'une visite de courtoisie, après que ces navires eurent participé à des manoeuvres navales des pays de l'OTAN. L'un des trois navires est le Saint-Laurent, qui avait escorté le navire transportant la reine Elisabeth II à Stockholm, au début de l'année.

LES TRUC DE COMPTABILITE DE LA CIE DE TELEPHONE BELL

Dans le mémoire qu'elle a présenté au gouvernement Diefenbaker, il y a quelques semaines, la CTCC a demandé la nomination d'une commission spéciale d'enquête sur l'activité, la structure et le mode de financement de cette entreprise d'utilité publique en vue de faire des recommandations sur la milleure façon dont elle pourrait être possédée et gérée dans le plus grand intérêt du public.

La Chambre de Commerce de Montréal vient de dévoiler quelques-uns des trucs de comptabilité de la compagnie de Téléphone Bell en vue de faire apparaitre son état financier sous un jour tout autre qu'il n'est en réalité.

D'après une étude faite par le Conseil d'Administration de la Chambre et de l'avis d'un expert, M. Rosario Courtois, c.a., les gains par action de la compagnie, après dépréciation et impôt sur le revenu, mais avant dividendes et impôt différé son beaucoup plus élevés que ne l'avoue la compagnie Bell.

L'accumulation de l'impôt différé s'élève à plus de $35 millions actuellement; or la Cie Bell considère cet impôt comme une dépense de l'année et accumule ces sommes à son passif tandis que la Chambre de Commerce prétend que ce n'est pas un passif mais que cela fait partie de l'équitté des actionnaires.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce démontre que la méthode de financement de la compagnie par vente d'actions coûte plus de 11 p. 100 aux abonnés tandis que si la compagnie se finançait par la vente d'obligations, même à un taux de 5 p. 100 qui ne coûterait en réalité de 2¾ p. 100 en tenant compte du fait que l'intérêt est déductible du revenu imposable, ce financement coûterait 4 fois moins cher aux usagers.

Par ailleurs le fait que la compagnie veut faire payer ses nouvelles immobilisations par ses usagers équivaut à dire que les usagers, en payant des tarifs plus élevés vont tout simplement augmenter l'actif de la compagnie au seul profit des actionnaires sans que ceux-ci aient déboursé ou même risqué une seul cent.

Pour toutes ces raisons, et la Chambre de Commerce est d'accord là-dessus, on ne devrait pas permettre à la Cie de Téléphone Bell d'augmenter ses tarifs.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 13

Images de MARIE PIGNAL

1. Jésus a grandi; le voilà âgé de 12 ans. Selon une prescription de la loi, tout Israëlite qui a atteint cet âge doit venir, une fois par an, sacrifier au Temple de Jérusalem.

Jésus accompagne donc ses parents. On marche en caravane en empruntant sans doute la route qui suit la vallée du Jourdain.

2. Arrivés à Jérusalem, les pèlerins montent au Temple. C'est une construction immense formée de portiques entourés de cours, de galeries, de tours, de magasins. Au centre se trouve l'autel du sacrifice où on offrait, à la gloire de Dieu, des animaux qui étaient égorgés, puis brûlés dans l'immense brasier. Voici Marie et Joseph arrivant avec l'agneau qu'ils remettront au prêtre pour être offert en sacrifice.

3. Comme c'est l'usage, les pèlerins restent quelques jours à Jérusalem, occupés aux pratiques de piété rituelles; puis ils prennent le chemin du retour. Les caravanes se forment dans l'encombrement des routes où des milliers de personnes cheminent par groupes. Jésus est resté à Jérusalem. Ses parents le croient avec les jeunes gens de son âge et ne s'inquiètent pas de lui. Mais à la première halte, ils le cherchent avec anxiété parmi les voyageurs des différentes caravanes. Hélas! personne ne l'a vu.

4. Marie et Joseph reviennent en hâte à Jérusalem. Pendant trois jours ils cherchent leur enfant sans succès. De retour au Temple, ils aperçoivent Jésus au milieu d'un groupe de prêtres, de docteurs de la loi: il parle, commentant les Ecritures et suscitant l'admiration générale. Marie se précipite: "Mon fils, pourquoi avoir agi ainsi avec nous?"

Mais Jésus répond simplement: "Pourquoi me cherchiez-vous ainsi? Je me dois aux affaires de mon Père".

Puis, quittant le Temple, il suit ses parents à Nazareth et reprend la vie ordinaire: "il leur était soumis". (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

La Page Agricole

Rédigé en collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens (Nipissing-Sudbury)

L'Hon. Harkness annonce...

Deux amendements au bill de soutien des prix agricoles

Le principe de la parité des prix sera inséré dans le bill, et le fondement des prix de soutien reposera sur une moyenne décennale au lieu d'une période de trois ans, selon la déclaration de l'hon. Harkness, ministre fédéral de l'agriculture, faite à la fin de la semaine dernière à la Chambre des Communes en annonçant certains amendements à la législation soumise précédemment sur le soutien des prix des produits agricoles.

L'hon. Harkness a affirmé que le nouveau bill spécifiera que les prix de soutien seront établis en tenant compte du coût moyen de production et d'autres facteurs à être considérés par le gouverneur en conseil. Il a ajouté que ce changement établit clairement "que le coût de production est le plus important facteur . . ."; le ministre a également fait savoir que la période de 10 ans qui servirait maintenant de base inclut cinq années au cours desquelles les cultivateurs canadiens ont bénéficié des plus hauts prix soit la période 194811952. De plus, il serait précisé que le comité consultatif devra être formé exclusivement de cultivateurs ou de représentants d'associations agricoles.

Les autres clauses du bill dont nous avons donné l'essentiel dans le numéro de la semaine dernière, spécialement celles concernant les 9 produits couverts par la législation, l'établissement pour une période de 12 mois à l'avance, le prix minimum et obligatoire représentant 80% du prix de base, la latitude laissée au gouverneur en conseil d'établir des prix de soutien, qui tient compte des divers facteurs ainsi que la construction de l'organisme chargé d'appliquer cette politique, semblent demeurer telles qu'elles.

Le Confort des Bêtes à l'Etable

Les rigueurs de l'hiver ont leurs répercussions chez les animaux, surtout les animaux domestiques. En plus d'être à l'intérieur à coeur de jour, leur nourriture a été changée. Ceci ébranle un peu leur système, souligne le Dr St-Georges, de l'Ecole Vétérinaire de St-Hyacinthe. Les aliments grossiers et secs entraînent souvent des maux. On peut rétablir un certain équilibre en laissant à la disposition de l'eau en permanence, mais pas trop froide. Bien entendu ques les aliments gelés ou qui ont subi quelque fermentation doivent être rejetés. D'autres causes de maladies sérieuses sont aussi le manque de soleil et les courants d'air. Comme remède à la carence de soleil on suggère de brosser les animaux le plus souvent possible. Ceci stimule la circulation du sang, libère les pores de la peau de tout ce qui peut entraver la transpiration, fonction qui a pour but d'éliminer beaucoup de déchets organiques.

ECOLES SEPAREES BILINGUES DE SUDBURY

— Suite de la page 3 —

7e et 8e année
Mère Thérèse-Aimée, s.g.c.

ECOLE SAINT-THOMAS

principale
Mlle Gisèle Schnupp

1e et 2e année
Mlle Béatrice Doyle

3e et 4e année
Mlle Jeanine Cloutier

5e et 6e année
Mlle Gisèle Schnupp

7e et 8e année
Mlle Cora Ladouceur

Il remporte la couronne trois fois

Peu importe que la couronne soit d'or ou de diamants, (on n'est même pas sûr qu'il y ait une couronne), un jeune fermier a été proclamé pour la troisième fois consécutive roi du blé, lors de l'exposition de Chicago. Et c'est un Canadien : Jerry Keiske, de Beiseker, en Alberta. On le voit ici en compagnie de son père, examinant un échantillon du grain qui lui a valu cet honneur.

Objectif de la FA d'Ontario

Un prix-planche de $3.47 par cent livres de lait

"Des efforts sont faits en vue d'obtenir un prix-plancher ou minimum de $3.47 les 100 livres pour tout lait usiné ou transformé en beurre, en fromage et en laits concentrés. Ce prix minimum se fonde sur des enquêtes récentes en Ontario. L'analyse de ces enquêtes démontre que c'est là le prix le plus bas que puisse consentir une industrie laitière dont on attend quelque bénéfice".

Ces paroles sont du nouveau président de la Fédération de l'Agriculture d'Ontario, M. Gordon Greer, et furent prononcées il y a à peine quelques jours lors d'une réunion agricole à Carp, Ont. (près d'Ottawa). L'auteur n'a pas dit expressément qui tentait d'obtenir ce prix minimum - il s'est en effet servi de la forme passive (is being sought), si commode et si commune en anglais.

PROTECTION DES FRAISIERS DURANT L'HIVER

Dans les régions où il y a abondance de neige durant l'hiver, on peut recouvrir les fraisiers avec des branches de sapin ou d'épinette; ces branches doivent être longues et bien ramifiées, elles ne doivent pas être trop tassées sur le terrain pour permettre une certaine circulation d'air. Dans les régions où l'accumulation de neige est minime, on a recours au paillis. Une couche de deux à trois pouces d'épaisseur est suffisante pour protéger les plants. On devrait l'étendre après les premières grosses gelées, lorsque les plants sont à l'état dormant. On laisse le paillis jusqu'après les gelées tardives du printemps.

Voici pourquoi les draps Tex-made constituent la meilleure

AUBAINE DE JANVIER

Achetez dès maintenant les draps Tex-made !

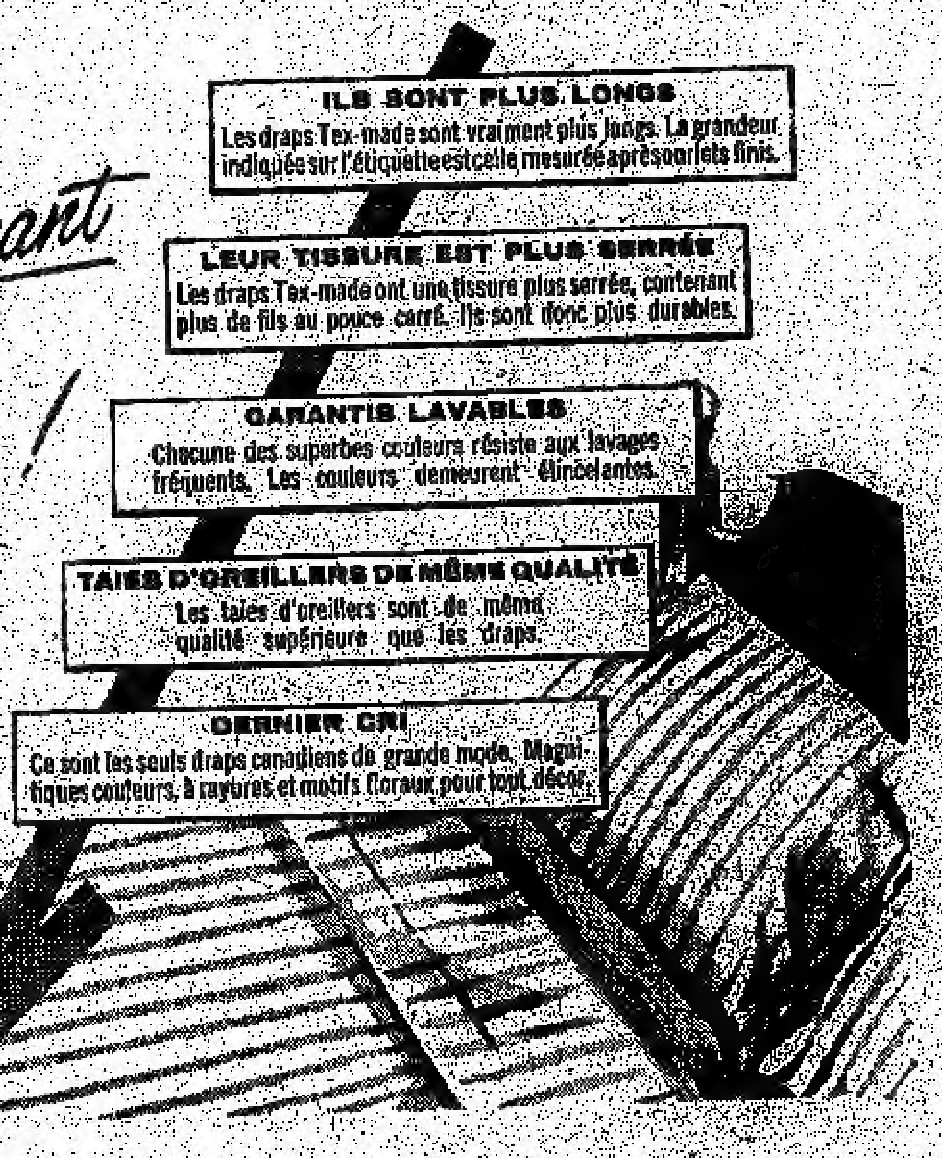

PROFITEZ DES GRANDES AUBAINES DE JANVIER!

Esso

Charette Frères Limitée

Produits Esso Imperial

Dépannage (Towing Service)

Stationnement pour roulottes (Mobile Home Park)

HANMER, ONT.

Route 545 Tél.: 668-J-12

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

J. N. DESMARAIS, C.R.
Avocat
Notaire

Robert Levesque
du barreau de la
Nouvelle-Ecosse

Suite 103-105 Edifice Mackay
Tél.: OS. 5-7521

H. J. FOURNIER
Avocat - Notaire
10 Elm Est
Tél.: OS. 4-2424

LACOURCIERE & LACOURCIERE
AVOCATS
27 rue Elm — Sudbury, Ont.

A. FOURNIER
ASSURANCES
— LIMITEE —
Etabli en 1886
FEU — AUTO et AUTRE
Prêts sur Hypothèques
1 ELM EST — TEL.: OS 5-7546

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edt. Mackay-Sudbury OS 4-1089
Chambres 310, 311, 312
103 Main — Sturgeon Falls — 685

J.-P. RAYMOND
Assurances
Générales
— Guy Raymond, rep. —
(OS. 4-3377)
147 NOTRE-DAME - OS. 3-6832

Plomberie - Chauffage
Installation et Réparations
de toutes sortes
HUBERT GUENETTE
316, rue Draper Sudbury
Tél.: OS. 3-6530

HEISKANEN JEWELLERS
● HORLOGER
● DIAMANTAIRE
● BIJOUTIER
3 - 7 rue Durham N.
Tél.: OS 5-6852 Sudbury

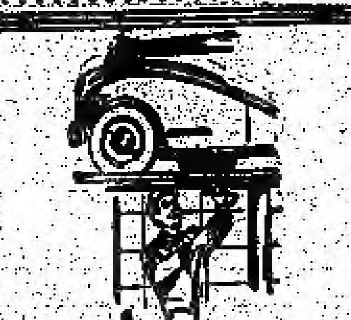

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
621 Notre Dame - Tél. OS 5-8186

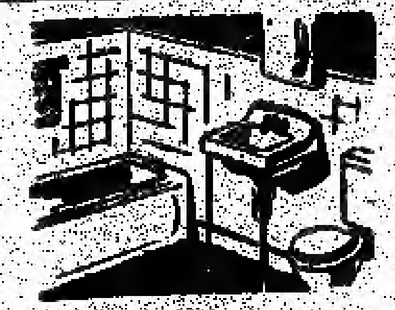

Pour le meilleur comfort essayez TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air clamatisé est enfermé dans un joli cabinet, durable, facille à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermo-rhéostat. Humidificateur Vapo-glass avec un peu d'extra.

Voyez-le chez
Morrison Plumbing & Heating
164 rue Elgin, Sud. Tél.: OS 4-6797

Salon de Barbier LaSalle
prop. Roland Falardeau
249 Chemin Capreol
New Sudbury OS. 3-327

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
★ Service de déménagement
★ Local et Longue Distance
20 Lorne, S. Sudbury
Tél.: OS. 5-5611

Annonces Classées

MAGIC CARPET CLEANERS

On nettoie les canapés (chesterfields), l'intérieur des autos et les carpettes de tous genres.

3 Fir Lane OS. 3-2483

$79.95

MACHINE à coudre, portative électrique. Tête rotative, coud en avant et en arrière, canette ronde et dévidoir automatique. Leçons de couture gratuites. Une de ces machines est à vous à $2.50 par semaine.

Centre de Couture
NECCHI-BERNINA
85 Elgin N. OS. 4-0160

IMMEDIATEMENT
Creusage d'un puits au "Diamond Drill"
Ecole St-Jean Baptiste
No. 2 Balfour
S'adresser à:
René Brosseau
604-R-14 Chelmsford, Ont.

ALMANACH DU PEUPLE
EDITION 1958
Prix .75
En vente à la
LIBRAIRIE LOISIRS
122 Elm E. Sudbury

LEBEL & FILS
● Teinturiers
● Nettoyeurs
OS. 5-7517
142 rue EYRE

MOTS CROISES No 93

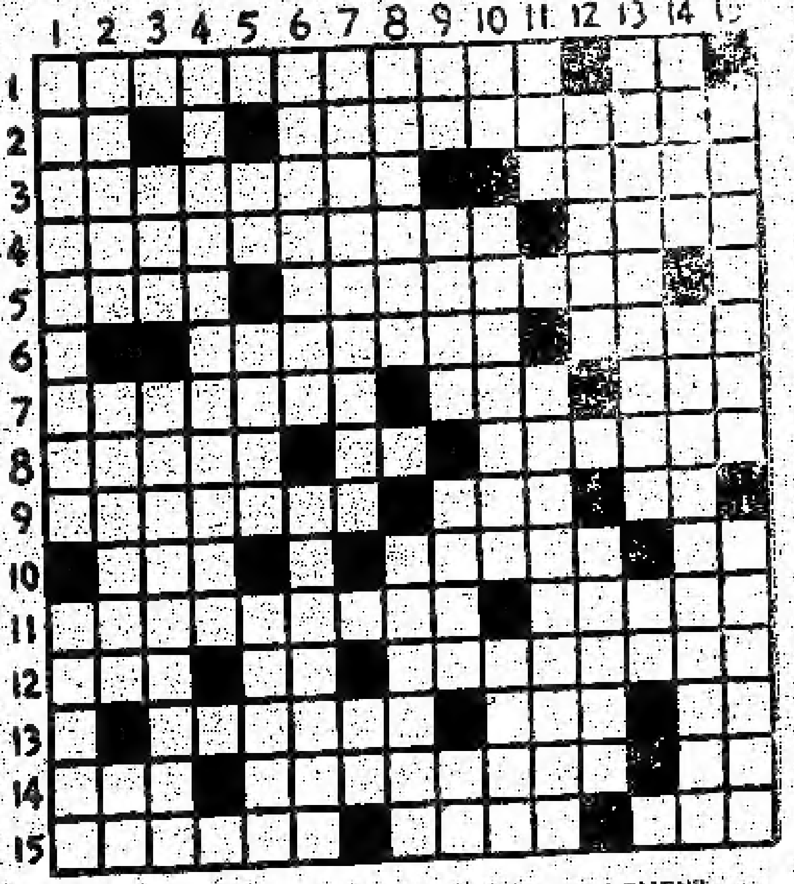

HORIZONTALEMENT

1—Grande rivière du Canada. — Idem.
2—Poss. — Que vous risquez fort de ne voir jamais.
3—Colonel anglais qui aida à la prise de Montréal. — Vice-roi en 1664.
4—Compliqués. — Mère d'Ismaël.
5—Nom de certaines poires. — Racine l'a souvent imité.
6—Caverne à ne pas fréquenter. Lac d'Amérique.
7—Habile. — Anc. bouclier. — Se jette dans le Danube.
8—Ses pinces sont redoutables. — Ruisselet. — Choisies.
9—Qui portent un aiguillon. — Partie du corps du cheval. — Sa Grandeur.
10—Ville des Pays-Bas. — Nous ont précédés. — Préfixe.
11—On les appelle aussi cochons de mer. — Général français.
12—Hartmann d'Aue. — Notre-Dame. — Convoitait.
13—Presqu'île de la P.Q. — On lui compare les ignorants. — A toi.
14—Pronom. — Ne peut se dire de toutes les écritures. — Art. arabe.
15—Joins. — Nuages. — Banal.

VERTICALEMENT

1—Un territoire du Canada porta ce nom de 1895 à 1905. — Jésuite missionnaire en Acadie en 1611.
2—Baigne Iéna. — Petite arche. Quelqu'un qu'on ne nomme pas.
3—Marches. — Gouverneur de la Nouvelle-France en 1703.
4—Qu'on ne peut imiter.
5—Livre. — Charge d'un âne. — Souvent long, s'il est féminin.
6—Se rendraient. — Evitais avec adresse.
7—Tient le jeu contre tous les autres joueurs (pl.). — Contre.
8—Impureté du corps. — Ce qu'un faucheur abat à chaque pas.
9—Deux. — Irlande. — Content. — Avalé.
10—Notre-Seigneur. — Souvent vêtu d'un drap, paraît-il. — Qui blesse la pudeur.
11—Levant. — Religieuses d'un ordre fondé en 1537.
12—Rescrit. — Vin très estimé.
13—Fabriques d'images. — Plus bas que sol.
14—De ce côté-ci. — Irrégularités.
15—D'un pays du Proche-Orient. — Complète.

De notre Correspondante

NOEVILLE

POUR LES SEMINARISTES

Un "comité de Bienfaisance", pour les Séminaristes de la paroisse de Noëlville fut organisé récemment, sous la direction de la Ligue du Sacré-Coeur, avec leur président, M. Joseph Chartrand.

Messieurs Gérald Brassard, Elger Pitre et Donald Mayer, furent désignés comme directeurs de toutes les organisations à ce sujet. A cette occasion, un "Bingo" et "Vente d'un sous", avait lieu le 22 décembre dernier dans la salle paroissiale. M. Donat Monette était en charge de ce bingo aidé des suivants: Messieurs Raymond Monette, Joseph Chartrand, Gérald Brassard et Elger Pitre.

Les gagnants étaient Mme Anthime Rancourt, Mme Calyxte Viau, Mme Donat Démers, Mme Conrad Pilon, Mme Donald Mayer, Mme Rhéal Chartrand, Mme Gérald Guy, M. Vincent Boileau, Marquise Chartrand, Mme Léon Pitre, Mlle Julienna Séguin, Mlle Noëlla Pitre et Mme Gérald Guy. "La vente d'un sous" sous la direction de Mmes Elger Pitre et Gérald Brassard.

Les gagnants furent Mme Léontine Mayer, Mme Donat Monette, Mme Clovis Séguin, M. Donald Mayer, Mme Anthime Rancourt, Mme Donald Mayer, le Rév. Père J.M. Leclair, Mlle Réjeanne Séguin, M. Jean Monette, Jean-Marie Daoust, et Claude Bergeron.

M. Normand Pitre et Mme Ernest Pitre de Sudbury furent les gagnants d'un malaxeur électrique et d'une couverture de laine, prix d'une raffle.

LA GUERRE CONTRE LA

— Suite de la page 8 —

conviction de l'Association que cette maladie peut être et sera vaincue.

Quand le solliciteur frappera à votre porte ce mois-ci, s'il vous plait, soyez aussi généreux que vos moyens vous le permettent. Et si la sollicitation à domicile n'est pas organisée dans votre région, postez votre contribution à la Muscular Dystrophy Association of Canada, P.O. Box 462, Terminal A, Toronto.

La guerre contre la dystrophie musculaire entre dans sa quatrième année

En 1954, une nouvelle expédition scientifique était entreprise au Canada - le premier effort concerté dans notre pays pour explorer un domaine inconnu, celui de la mystérieuse dystrophie musculaire. C'est en effet cette année-là que l'Association canadienne contre la dystrophie musculaire (L'Association MDA-C) était fondée par quelques personnes déterminées qui refusaient d'accepter le verdict médical la qualifiant d'incurable. Elles étaient résolues à trouver la cause et le remède à cette maladie autrefois connue sous le nom de "paralysie rampante" et que l'on appelle aujourd'hui la dystrophie musculaire. Ces personnes savaient que la lutte serait longue avant que l'objectif ne soit atteint. Elles escomptaient bien des déboires, de grands espoirs suivis de découvertes d'un caractère limité, et c'est bien là le cours que suivent actuellement les recherches. Mais ces recherches sont d'une urgence toute particulière.

Car la dystrophie musculaire est essentiellement une maladie infantile. Plus de la moitié de ses victimes connues sont des enfants de 3 à 13ans. Très peu d'entre eux survivent à l'adolescence. La cause de la maladie est presqu'entièrement inconnue. On ne connait aucune cure, aucun préventif ni aucun remède efficace contre elle. Elle provoque un affaiblissement progressif des muscles volontaires, conduisant d'une légère infirmité à l'incapacité totale.

Il était évident que la solution à ce problème résidait dans un programme de recherches scientifiques de grande envergure, afin de trouver la cause, la cure et le traitement de cette maladie. Des progrès substantiels ont été réalisés. Au Canada, actuellement, trois ans seulement après la fondation de la M.D.A.C., 16 projets de recherches sont en cours et d'autres débuteront bientôt. Quatre cliniques ont été établies pour aider les victimes de la dystrophie musculaire. Tout ceci a été rendu possible grâce à une généreuse et croissante réponse du public à la

— Suite à la page 7 —

L'Ami du Peuple

présente:

"LES ACTUALITES DE LA SEMAINE"

... un reportage de nouvelles exclusives

12.45 p.m. – Tous les dimanches – CFBR

Si oui, vous feriez bien de consulter un représentant

SUN LIFE

C. D. Bonhomme
Représentant
OS 3-0801
172 Elm Ouest

SUN LIFE DU CANADA

SOLUTION No 93

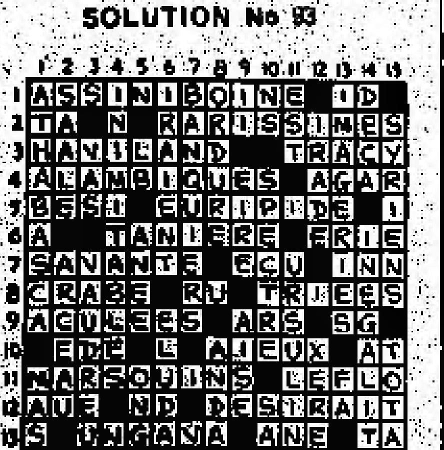

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE VEHICULES ET AUX AUTOMOBILISTES!

... concernant l'achat des plaques d'enregistrement 1958 et du permis de conduire.

Toutes les plaques d'enregistrement 1957 et tous les permis ne sont plus valides depuis le 31 décembre 1957 . . . MAIS . . . par un arrêté du ministre de la voierie . . .

LA DATE LIMITE A ETE RETARDEE

Les Plaques 1958 et les Permis sont en Vente

A ceux qui se rendent à nos bureaux

- afin de vous exempter double démarche, il n'est pas essentiel de renouveler votre permis de conduire immédiatement . . . attendez d'acheter vos plaques 1958.
- parce que le lundi et le mardi sont jours de paye à la mine et que le samedi est une demie-journée d'affaires à nos bureaux, nous vous conseillons de vous présenter le mercredi (ouvert jusqu'à 5 hres), le jeudi et le vendredi afin d'éviter la foule.
- s'il vous est impossible de vous rendre à nos bureaux confiez à un autre le soin de soumettre votre demande.
- assurez-vous que votre formule de renouvellement soit remplie avec soin dans les moindres détails.

QUELQUES CHANGEMENTS DANS LES PRIX:

Véhicules à passagers:
Les taux de $ 7.50 maintenant $10.00
Les taux de $14.50 maintenant $15.00

8 cyl. dépassant 35 c.v. et moins que 46 c.v.
$20.00 au lieu de 21.00

8 cyl. dépassant 45 chevaux-vapeurs
$25.00 au lieu de 21.00

A part ça les taux demeurent les mêmes que 1957

Véhicules commerciaux:
. . . jusqu'à 2 tonnes $15.00 au lieu de 10.50
. . . de 2 à 2½ tonnes: $20.00 au lieu de 17.50

A part ça les taux demeurent les mêmes que 1957

★ ★

A ceux qui se servent de la poste

- il vous est possible de renouveler les plaques et permis par la poste à condition de bien vous conformer aux points suivants.

1) toute demande de renouvellement de permis doit être accompagnée d'une enveloppe-retour affranchie ou ajoutez .05 aux frais réguliers.
2) dans le cas de plaques pour camions, automobiles, remorques, etc., . . . ajoutez .20 aux frais réguliers.
3) toute formule de demande doit être remplie sur les deux côtés et signée, sinon elle sera refusée et retournée.
4) ayez soin de montrer votre adresse exacte: rue, numéro, ville (village, canton). Si parfois ces détails n'existent pas, le numéro du lot et de la concession est nécessaire.
5) les paiements doivent se faire par mandat-poste ou chèque accepté.

★ ★

Lorsque vous demanderez vos plaques d'enregistrement 1958 . . . vous devrez établir que vous possédez une assurance pour

RESPONSABILITE CIVILE

Si vous n'avez pas de certificat d'assurance responsabilité civile, demandez-en un à votre compagnie ou agent d'assurance. A défaut de ce certificat, vous verserez . . .

$5.00 DE PLUS

au Fonds pour jugements non exécutés. Ce paiement supplémentaire de $5.00 ne remplace pas l'assurance responsabilité civile.

AIDEZ-NOUS A VOUS RENDRE LA CHOSE FACILE!

Nos bureaux sont ouverts tous les jours, du lundi au vendredi de 9 a.m. à 5 p.m. (mercredi également) et le samedi jusqu'à midi. Notre personnel a été augmenté de personnes compétentes qui pourront vous servir dans le plus bref délai possible si vous mettez en pratique toutes les recommandations faites plus haut.

LA CHAMBRE DE COMMERCE POUR SUDBURY ET LA REGION

RUE ELM O. coin FROOD — SUDBURY — CASIER POSTAL 368